VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Par Jas A. Brennan et Fille.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés DE valeur

— DES —

REMIER, DEUXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS.

Eugène F. Buhler et als vs Frederick et Henry Buhler et als.

our Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. No 64,407.

L sera vendu à l'enchère publique le MARDI 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des acanteurs 840 rue Commune, en vertu de con formément à un ordre signé par l'Hon. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé e 8 mars 1901, dans l'affaire ci dessus intitu-, la propriété ci-après décrite, à savoir:

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas . Brennan, encanteur — Bureau, 630 rue avier—

1° Un certain lot de terre situé dans le remier District de cette ville, dans l'ilet rné parles rues Market, Chippewa, St mes et St Thomas, désigné comme lot A, r un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 3 février 1901, et mesurant d'après ledit an trente pieds (30') huit pouces (8") de ce à la rue Market par quatre vingt deux eds (82') de profondeur entre lignes parables, étant une partie du lot original No 2 udit ilet, les améliorations consistent en un ottage double connu comme Nos 742 744, e Market, contenant 4 chambres et al ée en riques de chaque côté et devant se louer $8 ar côté.

2° Un certain lot de terre avec les bâtis es et améliorations etc., ladessus situé dans même district et ilet que la propriété en bli ci dessus décrite désignées par la lettre B. r ledit plan de S. G. Del Isle voyer, mesurant d après cela trente trois (33) pieds trois ouces (3") et trois lignes (3''') de face sur la e Market par une profondeur et face sur la e Chippewa de quatre vingt deux (82) pieds ntre lignes parallèles et formant l'encoignure e rues Market et Chippewa et faisant partie e sa lots originaux Nos 1 et 2 dudit ilet. Les améliorations consistent en un magasin, bu ette et entrepôt, sur un côté quatre chambres t mansarde de l'autre côté et a été des années coupé comme épicerie et bavette et maintenant se loue à $32.00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses t améliorations qui s'y trouvent, situé dans même district et ilet que la propriété en ci ci-dessus premièrement décrite, mesurant uarante-cinq (45') pieds dix (10") pouces et inq (5''') lignes de face à la rue Chippewa ur soixante trois (63) pieds onze (11") pouces et trois (3''') lignes de profondeur entre ignes parallèles, désigné par la lettre C sur dit plan de S. G. Del'Isle, voyer, étant la ertie du fond des lots originaux Nos 1 et 2 udit ilet.

Les améliorations comprenant les triples ottages bien construits, 1656-1658-1660 ue Chippewa, et contenant 3 chambres de haque côté et toujours loué pour $7.00 par côté ou $21 par mois.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtis es et améliorations qui s'y trouvent situé ans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Première Laurel et Philip, mesurant vingt cinq (25') pieds, quatre (4") pouces et trois (3''') lignes e face sur la rue Constance, sur une profon eur sur le côté vers la rue Philip de cent cinquante neuf (159') pieds, dix (10") pouces et six (6''') lignes, et une profondeur sur le côté vers la rue Première de cent trente six pieds (136') un (1") pouce et quatre (4''') lignes de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Première de trente cinq (35') pieds un (1") pouce et de la une seconde profondeur de vingt trois (23') pieds, neuf (9") pouces et deux (2") lignes par une largeur dans le fond de soixante pieds (60') quatre (4") pouces et quatre (4''') lignes, désigné par la lettre A sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, étant une partie du lot original No 25, et la partie du fond du lot original No 26 du dit ilet.

Les améliorations consistant de la jolie résidence simple en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue comme No 2318 rue Constance retirée de la banquette, entourée d'un grillage en fer coin en Schillinger, contenant salons doubles, salle à manger, cuisine, 3 offices et vestibules au rez de-chaussée, cinq grandes chambres à coucher et chambre à bain au premier avec eau chaude et froide dans la chambre à bain et cuisine, 3 grandes citernes; et maintenant loué à bail jusqu'au 1er octobre 1901 à $35 par mois.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné comme lot lettre B dudit plan de S. G. Del Isle, voyer, et mesurant d'après ledit plan, trente cinq (35') pieds un (1") pouce de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-six (136') pieds un (1") pouce et quatre (4''') lignes, étant partie des lots originaux Nos 25 e 26 dudit ilet.

Les améliorations comprenant le cottage double bien construit, Nos 2320 et 2322 rue Constance, retiré de la banquette, entouré d'un grillage en fer contenant de chaque côté huit chambres et bain, cours et allées en Schillinger et en briques: loué $22.00 par côté à de bons locataires.

6° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Décatur, Dumaine et Chartres, désigné par la lettre A, sur un plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après cela trente-deux pieds onze pouces quatre lignes de face sur la rue Madison sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-cinq pieds, huit pouces, étant l'entier du lot original No. 23, et une partie du lot No. 20 du dit ilet.

Les améliorations consistant du cottage double en briques, extra grand, Nos. 535-537 rue Madison, contenant 3 chambres et hangar de chaque côté, la cour et allée pavées en Schillinger et loué pour la somme modique de $10.00 par côté.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet que la propriété en ceci premièrement décrite et mesurant quatre vingt onze pieds quatre lignes de face à la rue Madison sur une première profondeur sur le côté vers la rue Decatur de soixante-cinq pieds huit pouces, de là à angle droit vers la rue Chartres soixante-deux pieds, de là une seconde profondeur à la rue Dumaine de soixante-cinq pieds huit pouces, puis à angle droit vers la rue Chartres faisant face à la rue Dumaine soixante-deux pieds sur une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces, de là à angle droit sur la ligne vers la rue Madison de trente et un pieds onze pouces et quatre lignes, étant composée de l'entier des lots originaux 14, 17, 19 et 24 et une partie du lot No 20 du dit ilet.

Les améliorations consistant de l'ancienne boulangerie bien établie, magasin et entrepôt Nos 532 536 rue Dumaine contenant magasin, salle à manger, cuisine, chambres à coucher dans le corps de la maison et bâtisses dans la cour et dans le fond avec four ayant une capacité de cuir à chaque fournée une grande quantité de pain et maintenant loué à un petit loyer de $60 par mois pouvant être facilement augmenté de $85 à $90 par mois.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Constance, St André et Magasin, détigné par la lettre A sur un plan fait par S. G. Delisle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après cela quarante cinq pieds, deux pouces et trois lignes de face sur la rue Ste. Marie par une profondeur et face sur la rue Constance de laquelle il forme l'encoignure, de cinquante huit pieds, quatre pouces et une profondeur du côté vers la rue Magasin, de trente pieds, onze pouces, sur une allée de quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune audit lot et au lot B sur ledit plan, de là sur une ligne oblique de quatre pieds, deux pouces, de là une autre profondeur de vingt-cinq pieds, huit pouces sur la ligne du lot B, sur une largeur dans le fond de quarante-huit pieds, trois pouces.

Les améliorations comprenant le triple cottage 1000-1002 1004 rue Ste Marie contenant quatre chambres de chaque côté et loué $32 par mois.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété huitièmement décrite désigné par la lettre B sur ledit plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901 et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune au dit lot et au lot A, sur le dit plan de là sur une ligne oblique deux pieds dix pouces, de là une autre profondeur de trente huit pieds deux pouces, vingt neuf pieds six pouces de largeur dans le fond, et une profondeur sur le côté vers la rue Magasin de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds de largeur, commune au dit lot et au lot C, sur ledit plan; de là quatre pieds sept pouces sur une ligne oblique, de la une deuxième profondeur de trente six pieds huit pouces sur la ligne du lot C. Les améliorations consistant du cottage double Nos 1006 et 1008 rue Ste Marie contenant quatre chambres de chaque côté et loué pour $10 chaque côté.

10° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus huitièmement décrite, mesurant quinze pieds quatre pouces de face sur la rue Ste Marie par une première profondeur sur le côté vers la rue Constance de trente pieds trois pouces sur une allée de quatre pieds de largeur, commune audit lot et au lot B sur ledit plan, de là cinq pieds sept pouces sur une ligne oblique, de là une seconde profondeur de trente six pieds huit pouces, de là à angles droits vers la rue Constance sur la ligne le séparant du lot B vingt neuf pieds six pouces de là une troisième profondeur de cinquante six pieds huit pouces et cinq lignes et sur le côté vers la rue Magasin d'une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur quarante sept pieds sept pouces et sept lignes de largeur dans le fond, et l'usage d'une allée commune de neuf pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de trente-cinq pieds commune à ce lot et aux autres lots désigné par la lettre C sur le plan de S G. Del'Isle, voyer le 18 février 1901. Les améliorations comprenant la boulangerie bien établie depuis longtemps et l'emplacement pour affaires 1010 rue Ste-Marie contenant 8 ou 10 chambres, grand four et boulangerie, citernes, écurie, cour, gaz et tout ce qui est nécessaire pour conduire avec succès une grande entreprise commerciale. Loué jusqu'au 1er octobre 1901 à $35 par mois.

11° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations etc, qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus huitièmement décrite désignés comme lots D. et E. sur ledit plan fait par S. G. Del Isle, voyer, le 18 février 1901 et mesurant comme suit: Lot D. vingt neuf pieds six pouces quatre lignes de face sur la rue Constance par une profondeur sur la ligne vers la rue Ste Marie de quarante huit pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne vers la rue St André sur la ligne d'une allée de trois pieds un pouce de largeur commune au dit lot et au lot E. vingt six pieds un pouce de là sur une ligne oblique de trois pieds de là une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces par une largeur dans le fond de trente et un pieds un pouce: lot E mesurant vingt sept pieds onze pouces une ligne de face à la rue Constance sur une profondeur du coté vers la rue Ste Marie sur une allée de trois pieds un pouce de largeur, commune au dit lot et du lot D sur ledit plan de vingt six pieds un pouce, delà sur une ligne oblique de trois pieds, delà une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces sur la ligne vers la rue Ste Marie par une profondeur de quarante huit pieds trois pouces sur une allée commune au dit lot et autres, neuf pieds de largeur par une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds cinq pouces cinq lignes.

Les améliorations consistant des deux cottages doubles connus comme Nos 1909-1911, 1913 1915 rue Constance, contenant trois chambres de chaque coté et pour $8 le coté. Ces cottages seront vendus séparément.

Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, à 7 pour cent d'intérêt toutes les clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1901 et les timbres de revenue devant être payés par les acquéreurs. Actes de vente pardevant J C. Wenck, notaire, dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 23

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Loustau, No 64,171,—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division H—PARSPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 3 avril 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 février 1901, pour le compte de la sus dite succession. Deux certains lots de terre dans le faubourg Trémé, Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros 7 et 8, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, avenue Hagan, Rendan et Ste Anne, mesurant chacun 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Termes et conditions, comptant sur adjudication, l'acquéreur assumant en sus de son enchère les taxes de 1901. Acte de vente pardevant Geo M. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Emile J. Méral, avocat.

3 mars—3 10 17 24 31 — avr 3

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gali and Pharr vs Will. R. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 88 263.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 28 mars 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur, Wm R. Taylor, dans et à un procès intitulé Wm R Taylor et als vs Francis Martin et numéroté 64,380 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour les plaignants.

16 mars—16 20 25 28

Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple de Choix sur la rue Upperline, entre les rues Laurel et Constance, et borné par la rue Lyon.

Mme Georgian McDonald et als vs George W. Jourdan.

No 62,189—Cour Civile de District Div. D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, 25 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu le 5 mars 1901 et signé le 12 mars 1901 la propriété ci-après décrite, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, (anciennement Live Oak,) Lyon et Upperline, composée de l'arrière portion des lots originaux numérotés 18 et 19 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Upperline, 69 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne le séparant de la partie de face des lots 18 et 19, soixante-cinq pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et quarante pouces de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de vente et garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété, 20 pour cent pour lier la vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1901. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 à date

PAR LE CONSTABLE.

Ortere Perrique vs Chas Decombe.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 4293 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 3me jour d'avril 1901, à 11 heures A. M. la propriété ci après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, une machine à coudre, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus d'après inventaire enregistré à mon bureau. Condition—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

24 mars—24 30—avr 3

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 1er mai, à 11 heures A. M. Nouveau cottage simple, 915 rue Mazent. Succession de Charles J. Mischel—No 64,339 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet —MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 mars 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mazent et France, désigné par le numéro A 7, d'après le plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893; le dit lot de terre mesurant d'après le dit devis trente et un pieds trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazent sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 915 rue Mazent, comprenant un nouveau cottage simple contenant vestibule 4 chambres, cour, toit couvert en ardoises, hangar et entrée pour voiture.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1901 au dessus le prix de vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur.

27 mars—27 31 — avril 7 14 21 28 30 — mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 11 heures A. M.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, No 2707 RUE DAUPHINE.

Bâtisse en briques à trois étages No 531 rue St Ferdinand.

Dans l'affaire intitulée Anthony Henry Mans et als vs Mme Christina Fabry et Charles Thomas Mans.

No 63,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 22 mars 1901 par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut, désigné comme lot No 12, sur un plan de Pilié et Cummings daté le 17 février 1834, annexé à un acte de Félix de Armas, ancien notaire, le 1er mars 1836, mesurant en mesure américaine, 22 pieds six pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de cent pieds, borné sur un côté par le lot No 10, et sur l'autre côté par le lot No 11 et dans le fond par une allée commune au dit lot et à d'autres. Les améliorations sont connues comme le No 531 rue St Ferdinand, comprenant une bâtisse en briques à trois étages, contenant vestibules, environ 10 chambres, cuisine, 2 citernes et grandes galeries sur la façade et dans le fond.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Port, Bourgogne et St-Ferdinand, désigné comme lot numéro 2 de l'ilet No 7 sur un plan de J. Pilié, voyer, le 9 février 1835, mesurant en mesure américaine, vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Dauphine sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 2707 rue Dauphine comprenant un cottage simple retiré, contenant vestibule, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine, citerne et allées pavées: aussi une bâtisse dans le fond laquelle contient 2 chambres.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un ou en un et deux ans de crédit à ladite option, démontrée par des billets divisés en coupons pour satisfaire les proportions où la commodité des co-propriétaires portant 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, leurs paiements devant être garantis, ensemble avec 5 0/0 honoraires d'avocat devant être payés par les acquéreurs en cas de procès pour recouvrer lesdits billets ou quelques parties d'entre eux par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et par les clauses usuelles d'assurance, 10 0/0 de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de cela; l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1901, les timbres du revenu fédéral et le coût des actes de vente, lesquels devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire

E. A. CARRERE, encanteur.

O. W. Long, avocat

27 mars—27—av 7 14 21 28 30—mai 1

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un Partage.

Le Commode et Confortable Cottage-Résidence Eleve.

Avec deux étages dans le Fond, No 916 avenue des Champs-Elysées.

Entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Edw. Breen.

No 59,076 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. — Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1901, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété foncière à savoir:

Le substantiel et confortable cottage résidence simple en bois couvert en ardoises et élevé, avec deux étages dans le fond, No 916 avenue des Champs-Elysées, contenant en tout vaste vestibule, vastes galeries, salons doubles, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office et 7 chambres à coucher, gaz partout. Allée de côté, cour et banquette pavée, le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Remparts et Bourgogne et mesurant 20 pieds 8 pouces de la e à la rue Champs-Elysées sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds, 6 pouces, 3 lignes et sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Remparts, une première profondeur de 133 pieds, 2 pouces, 5 lignes, de là une profondeur de 5 pieds, 8 pouces vers la rue des Français, de là 23 pieds, 5 pouces, 4 lignes vers la rue Bourgogne et parallèle avec la rue des Français, de là une profondeur de 26 pieds, 7 pouces, 6 lignes à ce ligne du fond sur laquelle il mesure 52 pieds, 3 pouces, 4 lignes; composé de parties des divers lots Nos 42 et 43 sur un plan du Faubourg Marigny. Le tout en excellentes conditions, commode et convenablement situé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 ou en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du R. I. pardevant John B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—avril 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier de la Buandrie Impériale

1025 et 1027 avenue des Champs Elysées.

Meubles de bureau, Bouilloire, Machine, Arbre de couche, Courroie, Poulies, Pompe, Empesseur, Machine à laver, Wagons, Chevaux et Harnais, Comptes-Courant, etc. EN BLOC.

A l'encan, lundi, 8 avril 1901

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau, 732 rue Commune.

LUNDI, le 8 avril 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1025 avenue des Champs Elysées, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 64,360 dans l'affaire de T. V. Regan vs the Imperial Steam Laundry Co. Ltd., jugement rendu le 21 mars et signé le 27 mars 1901, à l'enchère publique il sera vendu: Un lot de marchises, chevaux, wagons, comptes courants, etc., d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant sur les lieux.

28 mars—28 31—Avril 7 8.

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Thos J. Kennedy vs Edward Garner.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 5 4 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le SAMEDI, 6 avril 1901, à 11 heures A. M., à mon entrepôt, No 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir: Tout le contenu d'une Buvette, incluant un National Cash Register, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.—MARK AMUEDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

N. E. Humphrey, avocat pour le plaignant.

28 mars—28—avril 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Onésime Ellis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 64,285—Division B—Attendu que Mlle Mary Ellis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Onesime Ellis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

R. J. Maloney, avocat.

28 mars—28—avril 6

Succession de Jacob Eckendorff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,428—Division B—Attendu que Catherine Bachs, veuve de Jacob Eckendorff, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Eckendorff, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

O. B. & S. Seasan, avocats.

24 mars 24 28—av 2

Succession de J. M. Bourg et Josephine Nichols, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 64,546—Division E — Attendu que Louis Medal, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. M Bourg et Josephine Nichols, sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

B. B. Howard, avocat

22 mars—22 26 31

Succession de Michael Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 987—Division E—Attendu que Mme Catherine F. Murphy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Murphy décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL Greffier.

W. F. Brewer, avocat.

22 mars—22 26 31

AVIS AUX CREANCIERS.

Fred M. Koretke versus The Economical Light Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,114—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Fred M. Koretke, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL Greffier.

Jas. B. Rosser, Jr. Jno F. Sullivan, avocats.

19 mars—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1905 rue Palmyre, entre les rues Roman et Prieur.

Geo. Redersheimer vs Philip Brandenborg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,452—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Roman, Prieur et Jackson, maintenant Gasquet, lequel lot de terre est désigné par le Numéro Un sur un plan daté le 1er juin 1853 et déposé en l'étude de William Shannon, notaire, d'après le plan No 15 de son livre de plans; et d'après cela, et à un devis d'arpentage de W. T. Thompson, député voyer de ville, daté le 9 juillet 1857, et annexé à un acte en date du 10 juin 1897 pardevant Théo. G. Spitzfaden, notaire, le dit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Fredrichs & Bartley, avocats pour le plaignant

22 mars—22 23 29—avril 4 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI facias dans l'affaire de Eureka Assembly No 3933 Knights of Labor vs J. E. Caledara, No 61,364, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, j'ai saisi et je vendrai à l'enchère publique pour du comptant, à mon entrepôt sur la rue Ste-Anne entre les rues Royale et Chartres, SAMEDI, le 30 mars 1901, à 10:30 heures A. M., un lot de meubles, comptoir, glacière, joli peanut roaster, divers, etc., d'après l'inventaire,

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats des plaignants.

19 mars—19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

Formant l'encoignure des rues Douane et Rendon, filet borné par les rues Bienville Lopez).

Gustave Pitard versus Prestia Antonine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,202—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 4 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Rendon et Lopez, désigné comme lot Numéro treize de l'ilet Numéro cinq sur un certain plan fait par F. M Touzet, voyer, en date du 15 mars 1864, déposé dans l'étude de S Magner, ancien notaire en cette ville, conformément auquel dit plan le dit lot forme l'encoignure des rues Douane et Rendon et mesure trente pieds neuf pouces et cinq lignes de face sur la rue Douane par cent deux pieds de profondeur et de face sur la rue Rendon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 mars—2 8 15 22 29—avr 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le numéro municipal 3526 rue Laurel, entre les rue Foucher et Aline.

Louis Spiro vs Vve L. K. Stork et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,306—En vertu d'un writ de saisie et vente à Frank Marques ancien sheriff civil de la Paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et à moi transféré par ledit ancien sheriff je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Laurel, Foucher, Aline et Annonciation, étant le lot No 22 sur un devis dressé par